





Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 10 octobre, 7 h. 49 m.

Le conflit Turco-Bulgare

On annonce que le prince Nicolas de Montenegro proclamerait l'érection de la principauté en royaume indépendant. Iswolski est arrivé à Londres hier dans la soirée, il conférerait aujourd'hui avec le ministre des affaires étrangères. Si la conférence internationale au sujet des affaires d'Orient était acceptée par les puissances, elle aurait lieu à Bruxelles, la Belgique n'étant pas signataire du traité de Berlin.

L'escadre anglaise a quitté Malte allant dans la Mer Egée surveiller les événements.

En Russie

Pendant des manœuvres, Mitchenko, gouverneur général du Turkestan, a été blessé au pied par des coups de fusil tirés par des soldats.

AGENCE FOURNIER

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C<sup>o</sup>

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° 525 du 10 Octobre

Frontispice : Le record du monde en Aeroplane avec un passager.

De Camp d'Avours au Camp de Chalons, par François Peyrey.

Les Envoyées d'Henri Farman.

Le Grand Prix de l'Aéro-Club.

Le Championnat de Lutte Amateurs organisé par la Vie au Grand Air, par J. Mortane.

Voir la superbe double-page cinématographique du Prix du Conseil Municipal à Longchamp.

Dix ans de Vie au Grand Air, par J. M. A. Vassel.

Le Rugby va reprendre, par Jacques Mortane.

Le Prix du Conseil Municipal, par René Rioudot.

Ce numéro, superbement illustré de nombreuses photographies essentiellement sportives et intéressantes, va certainement trouver bon accueil parmi nos lecteurs.

Les stupéfiantes performances de l'aviation, Wright, Farman, etc. sont relatées d'une façon très complète par des articles fort bien documentés.

Nous informons nos fidèles lecteurs que le n° spéc. al que la Vie au Grand Air fera paraître sur le Salon de l'Automobile sera merveilleux ! Attendez-vous à des... surprises ! ! !

Le numéro 0,50 centimes.

Arrondissement de Cahors

St-Pantaléon

Conférence agricole. — M. Querey, professeur d'agriculture fera le dimanche 18 octobre à 10 heures du matin dans la mairie de St-Pantaléon, une conférence agricole publique.

Sujet de la conférence : La mutualité sous ses diverses formes.

Duravel

Fête locale. — Dimanche prochain, Duravel aura pris un air de fête ; des drapeaux et des drapeaux se balanceront gracieusement au souffle du vent et le long des grands mâts aux différentes couleurs ; des guirlandes multicolores confondront soigneusement avec goût par les doigts agiles de nos charmantes Duravelloises s'entrecroiseront capiteusement en travers de nos rues.

Les distractions seront nombreuses et variées : manèges, tirs, tournois, spectacles de tous genres, bal, musique, retraite illuminée, illuminations électriques, qui ont en tant de succès aux fêtes d'août. Tout cela dira à nos hôtes combien nous nous sommes heureux de les recevoir et de leur offrir trois bonnes journées des fêtes, de réjouissances pendant lesquelles, avec l'aide du bon vin nouveau, nous saurons bien les obliger, mieux comme jeunes, à oublier leurs soucis, leurs affaires, leurs peines.

Le programme sera publié incessamment.

Arrondissement de Figeac

Bio

Avais aux naifs. — Après la vente d'une paire de boufs, le soir de la dernière foire de Gramat, le mari et la femme les conduisirent à la gare. Le mari entra au buffet et sa femme l'attendait à la porte. Un individu l'aborda, lui demanda d'où elle était et lui offrit de faire le voyage avec eux.

« Cela tombe à merveille, dit-il, puis-je vous aller à Saignes, mon compagnon que voilà et moi, nous sommes d'Aynac. »

« Cela m'étonne, dit la femme, je connais tout Aynac et ne crois pas vous avoir jamais vus. »

Sur ces entrefaites le mari sortit et l'on se mit en route. Nos deux compères prirent les devants et se tirèrent constamment à une centaine de pas des premiers.

Arrivés aux environs de la commune de Bio, le soir était tout à fait venu, on commença à traverser une contrée solitaire, obscure, propice aux guet-apens. Les deux hommes causaient devant à voix basse, jetaient des regards à droite et à gauche, paraissaient se concerter. Le mari et la femme, soupçonnaient déjà quelque chose ; ils prirent peur et retournèrent chemin à grands pas. « Vous n'avez donc plus ? dirent les autres ».

« Nous allons à Bio faire une commission que nous allons oublier ». Eh bien, bonsoir ! — Bonsoir ! Seulement, les fugitifs ayant tourné la tête, les virent qui, au lieu de suivre la route, entraient dans un champs de maïs vraisemblablement pour se mettre à l'affût.

Une fois à Bio, nos deux paysans allèrent frapper à la porte d'un citoyen qui n'a pas froid aux yeux et qui, après s'être armé consciencieusement, les accompagna jusque chez eux par d'autres chemins.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Rechargements cylindres. — Par suite d'un accident arrivé au rouleau à vapeur exécutant les cylindrages dans l'arrondissement, ces opérations vont être suspendues pendant quelques jours afin de pouvoir remettre la machine en état.

Un avis ultérieur portera à la connaissance du public la date de la reprise des opérations.

Gramat

La commission du dépôt de remonte d'Aurillac qui est passée jeudi à Gramat n'a acheté que onze chevaux sur plus de cent amenés.

Il est regrettable que ce dépôt n'ait pas plus de commandes ou que les chevaux n'aient pas convenu ; car j'ai entendu dire par des experts, amateurs de chevaux, qu'il en avait au moins 50 bons chevaux de selle sur cent vingt présentés.

Encore quelques remontrances comme celle-ci et nos éleveurs, mécontents, tourneraient vite leurs regards vers un élevage plus lucratif et moins aléatoire (moutons ou mulets) dont les bénéfices leur paraîtraient plus certains.

Espérons que les pouvoirs publics envisageront cette situation avec intérêt et ne voudront pas priver l'Etat d'une race de chevaux dont la bonté n'a d'égalé que son énergie, sa tempérance et son agilité.

Le Roc

Election complémentaire. — Les électeurs de la section de Nadaillac ont procédé dimanche dernier à l'élection d'un conseiller municipal en remplacement de M. Firmin, décédé.

M. Mispoulet (Adrien), cultivateur, a été élu par 41 voix contre 22 à M. Lezalier (Auguste).

St-Chamarand

Adresses au Comité radical. — En réponse aux adresses de vives félicitations et de dévouement envoyées par les membres du Comité radical de St-Chamarand aux membres du Gouvernement et à MM. Cocula et Malvy, le président a reçu les lettres suivantes :

« Monsieur le Président,

Vous avez transmis une adresse au gouvernement, émanant des membres du Comité radical de St-Chamarand (Lot), je vous prie d'être auprès des signataires de cette adresse, l'interprète des meilleurs remerciements du gouvernement qui a été très touché de cette manifestation.

CLEMENCEAU, Président du conseil. »

« Mon cher Président,

Très touché de la nouvelle preuve d'estime et de confiance que vient de me donner le Comité radical de St-Chamarand, je vous prie de faire connaître à vos collègues combien je leur en suis reconnaissant.

Pour vous comme pour eux, comptez sur mon entier dévouement et sur ma fidélité à tenir mes engagements.

Votre bien dévoué,

COCULA Sénateur du Lot. »

« Cher Monsieur Espagnat,

J'ai été très touché de l'adresse de sympathie que le Comité radical de St-Chamarand a bien voulu voter à mon intention et je vous prie d'être auprès des membres de ce groupement, l'interprète de mes plus vifs remerciements en leur renouvelant l'assurance de mon plus absolu dévouement.

Bien à vous,

L. J. MALVY, Député du Lot. »

Nous sommes heureux de constater en même temps que grâce à l'action vigoureuse et bienfaisante du Comité, l'idée républicaine pénètre chaque jour plus profondément dans notre vaillante population. Le nombre des adhérents s'est encore accru. Il atteint aujourd'hui le nombre respectable de 90. Que les retardataires — et il y en a encore — se hâtent de venir grossir nos rangs. Ils s'y trouveront en bonne et nombreuse compagnie et le meilleur accueil leur sera réservé.

Notre localité a intérêt à ce que toutes les vieilles divisions disparaissent complètement pour coopérer plus efficacement tous ensemble, loyalement et sincèrement, dans l'union et la concorde, au bien-être général de tous et à la prospérité de notre belle commune par l'application sage et juste de toutes les nouvelles lois républicaines.

Le secrétaire, H. R.

Bétaïlle Au Monsieur des bords de la Sourdoïre

Monsieur, Vous continuez heureusement la tradition de la Très Sainte Eglise catholique apostolique et romaine. Le compte rendu que vous avez publié dans la « Défense » du 4 octobre, au sujet des obscures civiles de M. Mazeyrac, est un chef-d'œuvre... d'aménité ecclésiastique !

Nous nous y attendions, et à l'avance nous savions qu'il ne serait pas inférieur à celui que ne manquent jamais

de produire les plumitifs des « Croix » en pareille circonstance. D'ailleurs l'aurait perdu de son relief et de sa portée si vous n'étiez venu essayer d'insulter la pure mémoire d'un honnête homme. Malgré votre désir, malgré votre besoin de scandale, vous n'avez rien trouvé dans la belle vie de M. Mazeyrac qui put vous servir de pâture. Vous avez essayé de vous rattraper sur ses proches, par des insinuations malveillantes et sur ses amis en voulant les ridiculiser. Le ridicule ne retombe point sur ceux que vous pensez.

Nous ne nous attarderons pas à relever les erreurs matérielles (voulues et calculées) contenues dans votre littérature qui n'est pas pillageuse ! Je ne puis cependant résister au désir d'enchasser quelques-unes des perles de votre littérature ! — « enfouissement, insanités, gueletons, imbéciles ! »

Si jamais quelque pensive et vieille dame m'offrirait des rentes, j'en emploierais le plus clair à l'achat d'un écran pour enfermer ces purs bijoux de votre littérature ! et je vous l'offrirais. Quel riche vocabulaire, Monseigneur ! Et vous n'avez qu'à prendre, comme cela, à poignées, dans le tas ! pour la plus grande gloire de Dieu et l'édification de vos amis ! !

Je ne discuterai ni sur le nombre, ni sur la qualité des personnes du cortège. Dans le « ramassis d'inconnus » dont vous parlez si dédaigneusement, nous avons bien remarqué six ou sept maires entre autres personnalités ; mais ce que nous avons vu surtout, c'est un nombre respectable de braves gens dont la situation est fort modeste sans doute, mais dont la conscience est au moins aussi pure que celle de beaucoup de gens de sacristie. Ce qui nous a frappé, c'est le recueillement de cette foule accompagnant avec respect au champ du repos la dépouille mortelle d'un homme de bien. Quoique vous en disiez, M. Mazeyrac était un de ces hommes qui forcent l'estime des honnêtes gens de tous les partis. J'en prends pour preuve le salut respectueux que son adversaire politique le plus irréductible vint apporter sur son lit de mort. Généreuse attitude, signifiant que devant la mort toutes les haines, tous les ressentiments doivent s'effacer. Je n'insiste pas ; je crains que vous ne compreniez pas et que vous ne puissiez jamais comprendre de tels sentiments.

Et maintenant, Monsieur, permettez que je reprenne votre conclusion avec une variante : « Tout esprit sensé a tiré lui-même la morale de cette page d'histoire. »

Un libre-penseur.

P. S. — En ce qui nous concerne, toute polémique est close sur ce sujet et cela pour des motifs que nos lecteurs devineront sans peine.

Fumel

Concours de musique

La commission de ce concours s'est réunie hier soir 8 courant pour discuter sur ses comptes.

Aucun livre, aucun registre n'ayant été apporté, aucun renseignement ne pût être fourni à la partie modeste de la Commission.

On parle de déficit ?

Détail à noter : plusieurs membres des plus influents n'assistaient pas à la réunion.

Nous en connaissons d'autres qui estiment qu'il serait temps d'établir les comptes d'une façon catégorique.

Trois semaines de repos leur paraît suffisant, pour remettre des forces à ceux qui ont tant fatigué pendant le Concours.

Chaque commissaire voudrait en finir pour reconquérir sa liberté, et ne plus se dérangier pour une affaire qui devrait être bâclée.

Cours municipaux de dessin industriel

Les jeunes gens qui désirent suivre ces cours, sont priés de venir se faire inscrire, lundi prochain, 12 courant, à 8 h. précises du soir, au siège de la Société protectrice des apprentis, rue Waldeck-Rousseau.

Il leur sera fait diverses communications importantes.

La distribution des récompenses pour l'exercice 1907-1908 aura lieu dans le courant d'octobre.

L. PLAGÈS

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Dentaire de Lyon

a l'honneur d'informer le public, qu'il ouvrira son cabinet dentaire, situé boulevard Gambetta, 91 (maison du Crédit Lyonnais), Le 10 octobre prochain.

MALADIES de la BOUCHE et des DENTS

Prothèse dentaire

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS 11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

Cardage de laine, crin, étoupe, etc

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÈRE

SOUDURE AUTOGENE

Soudure de fers, fonte, cuivre, bronze, avec la soudure autogène, Soudure des brides, bouchage des fissures, rabotage des tuyaux et pièces diverses. Bouchage des trous dans les pièces coulées. Confection de réservoirs pour hautes pressions. Recharge des coussinets en bronze. Soudure de pièces cassées de toutes sortes.

MACHINES AGRICOLES

Recharge d'arbres mécaniques grippés

Vente de machines d'occasion A VAPEUR

BATTEUSES DE TOUTES FORCES

Charries Bravant

S'adresser à M. PONS FILS, mécanicien à St-Pierre-Lafeuille (Lot).

PROPRIÉTÉ à VENDRE

à Terre-Rouge

en terre labourable

Eau, agrément et rapport

Ecrire pour visiter, à M. VIGOU-ROUX, pharmacien à Castelfranc.

A Vendre

UN BOGHEY

UN CHEVAL

et un HARNACHEMENT COMPLET

Le tout en très bon état

S'adresser au Bureau du Journal

PARAPLUIE REVEL

3.90-5.90-7.50-10.50-16.50

Supérieurs à l'usage

DEPOSITAIRE A CAHORS

M<sup>o</sup> LADEVEZE, Grand Bazar du Lot

Etude de M<sup>e</sup> J. LOUBET, Avoué à Figeac (Lot)

Successor de M<sup>es</sup> VIVAL et MALRIEU

VENTE D'IMMEUBLES

Comprenant un vaste bâtiment

à suite de baisse de mise à prix et de surenchère du sixième

Adjudication fixée au Vendredi vingt-trois Octobre mil neuf cent huit, à neuf heures du matin, au Palais de Justice à Figeac, Boulevard Labernade.

En exécution de deux jugements rendus par le tribunal civil de Figeac, les vingt mai et douze août mil neuf cent huit, enregistrés et expédiés.

A la requête de M<sup>e</sup> Joseph LOUBET, avoué près le tribunal civil de Figeac, y demeurant Boulevard Labernade, agissant en qualité de liquidateur des biens de la congrégation des sœurs connues sous le nom de « Sœurs de Saint-Joseph de l'Union de Sainte-Colombe »

La distribution des récompenses pour l'exercice 1907-1908 aura lieu dans le courant d'octobre.

On parle de déficit ?

Détail à noter : plusieurs membres des plus influents n'assistaient pas à la réunion.

Nous en connaissons d'autres qui estiment qu'il serait temps d'établir les comptes d'une façon catégorique.

Trois semaines de repos leur paraît suffisant, pour remettre des forces à ceux qui ont tant fatigué pendant le Concours.

Chaque commissaire voudrait en finir pour reconquérir sa liberté, et ne plus se dérangier pour une affaire qui devrait être bâclée.

En conséquence de cette surenchère, il sera procédé aux jour, lieu et heure ci-dessus indiqués à la vente des immeubles surenchérés en un seul lot sur la nouvelle mise à prix de sept mille deux cent trente-cinq francs résultant de la dite surenchère 7.235 fr.

Les frais de poursuites de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication, ceux de première enchère, de surenchère et de poursuites de surenchère seront payables en sus du dit prix d'adjudication.

Nota. — Les futurs adjudicataires ont intérêt à prendre communication du dit cahier des charges pour se rendre compte des clauses particulières y insérées, clauses concernant la désignation ou la délimitation des immeubles à vendre et certaines obligations imposées aux dits adjudicataires.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raisons d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour extrait certifié véritable. Figeac, le sept octobre mil neuf cent huit.

J. LOUBET, Avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> LOUBET, avoué poursuivant, demeurant à Figeac, boulevard Labernade, qui, comme tous ses confrères exerçant près le Tribunal civil de Figeac, peut être chargé d'enchérir.

SOCIÉTÉ ANONYME « PARIS-FRANCE »

au Capital de 30.000.000 de frs entièrement versés

Les plus grands Magasins de Nouveautés

PARIS-CAHORS

Entrée Libre MAGASINS MODERNES Prix Fixe

101, Boulevard Gambetta (En face le Théâtre)

DIMANCHE 11 OCTOBRE 1908

Exposition Générale

Des Nouveautés de la Saison d'Hiver

ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES

Prix exceptionnels. Les plus bas de la région. LAINAGES,

Blanc et Toiles. COTONS. Confections pour Hommes,

Dames, Enfants. Bonneterie. Chaussures. Meubles et

Ameublements, etc..., etc...

Prochainement nouveaux Aménagements

VOIR NOS ÉTABLISSEMENTS

VENTES RÉCLAMES TOUTS LES MERCREDIS ET SAMEDIS

